

La lettre de l'APSES

n°17 - Septembre 2017



Edito : Un cinquantenaire rugissant

L'APSES avait marqué d'une pierre blanche l'année scolaire 2016-2017 pour célébrer comme il se devait les 50 ans des sciences économiques et sociales, introduites en seconde « AB » en 1966-1967. Les initiatives se sont ainsi multipliées tout au long de l'année pour donner à voir le dynamisme de notre toujours jeune discipline : conférence aux Journées de l'économie à Lyon, appel à témoignages vidéo des anciens bacheliers B ou ES, organisation de balades urbaines pour voir la ville autrement dans sept grandes villes de France, lancement du concours vidéos « 3 minutes pour comprendre » auquel ont participé 73 classes, dans l'hexagone et au-delà. Des festivités clôturées lors du Printemps de l'économie à Paris, avec notamment la participation de la Ministre Najat Vallaud-Belkacem qui a rendu un hommage appuyé aux SES, et la publication concomitante dans le journal *Le Monde* d'un appel à généraliser notre enseignement en seconde, appel soutenu par plus de 40 économistes, sociologues ou politistes renommés.

Alors que la navigation s'annonçait plutôt tranquille dans ce qui aurait pu être la mer calme d'une période pré-électorale, le temps a assez vite tourné à l'orage. Prétendant de l'allègement du programme de seconde obtenu en fin d'année dernière à l'initiative de l'APSES, Michel Pébereau a très vite repris ses vieilles croisades anti-SES et mobilisé ses réseaux. Entre articles de presse, communiqués du MEDEF, motion de l'Académie des sciences morales et politiques (dont la section économie est composée quasi exclusivement d'actuels ou anciens dirigeants patronaux), tribunes de l'Institut de l'entreprise et protestations du Conseil National Education Economie, force est de constater

que le fait de rendre facultatif la représentation graphique des courbes d'offre et de demande a généré plus de passions que de savoir ce qu'il était réellement possible de faire face à des classes de 35 élèves pour 1H30 par semaine en enseignement d'exploration en seconde.

Tempête dans un verre d'eau certes, mais tempête tout de même, conduisant la Ministre à saisir une commission mixte Conseil Supérieur des Programmes - Conseil National Education Economie pour évaluer l'ensemble de nos programmes ainsi que nos épreuves de baccalauréat. L'APSES, auditionnée à deux reprises par la commission, y a défendu la nécessité de définitivement tourner le dos à l'encyclopédisme et au manque de pluralisme des programmes actuels, et notre opposition à toute fusion SES-PFEG. La commission, dont nous ne connaissons pas les conclusions à l'heure d'écrire ces lignes, devrait remettre son rapport au nouveau Ministre début septembre, dans une période où l'incertitude concernant un futur lycée domine.

Les promesses présidentielles de transformer le baccalauréat, en le limitant à 4 épreuves terminales, et d'instaurer des pré-requis à l'entrée à l'université, pourraient prochainement déboucher sur une proposition de lycée modulaire, remettant en cause l'organisation actuelle en termes de séries, auxquelles l'APSES reste très attachée. Nous entrerons donc peut-être cette année dans les cinquantièmes hurlants. Mais il faudra alors faire en sorte d'être des cinquantenaires rugissants.

Erwan Le Nader, Président de l'APSES

A diffuser dans vos établissements

Un audit sur les programmes de SES

Au cours du premier semestre de cette année s'est réunie une commission saisie par Najat Vallaud-Belkacem. Elle est chargée d'émettre un avis sur les programmes de SES.

Pourquoi cette saisine ?

L'allègement du programme de Seconde, que nous avons proposé et obtenu à l'été 2016, a servi de prétexte à une nouvelle levée de bouclier de la part de certains médias et représentants du patronat contre les programmes de SES, jugés une nouvelle fois trop peu favorables à l'économie de marché. Le choix de rendre facultatif le chapitre sur le marché a été présenté comme un recul, alors même que l'étude de la production et la consommation restent obligatoires.

Cette fronde a conduit le Ministère à saisir conjointement le Conseil supérieur des programmes (CSP) et le Conseil National Education Economie (CNEE) d'une demande d'avis sur les programmes de SES des trois niveaux du lycée. L'APSES s'est interrogée sur la légitimité du CNEE à se prononcer sur les programmes scolaires d'une discipline particulière, alors qu'il comptait trois anciens ou actuels dirigeants de l'Institut de l'entreprise, lobby historiquement très actif contre notre discipline.

La commission a été constituée en regroupant des membres du CSP, du CNEE ainsi qu'un enseignant de SES. Ses travaux se sont déroulés au cours du premier semestre de cette année, avec plusieurs auditions : des représentants d'associations et d'institutions (APSES, CDP-SES, Association française d'économie politique, Association française de sciences économiques, Académie des sciences morales et politiques, Association Française de Sociologie, Association Française de Science Politique), de formateurs, de chercheurs, ainsi qu'un panel d'anciens élèves et d'enseignants.

Les revendications portées par l'APSES lors de ses auditions

L'APSES a été auditionnée par la commission mixte CSP-CNEE à deux reprises, les 22 février et 20 mars 2017. Plusieurs questions ont été abordées.

Les conditions d'enseignements en classe de seconde

L'APSES a présenté sa revendication principale pour la seconde : l'intégration des SES aux enseignements obligatoires, avec un horaire revalorisé et comprenant des dédoublements obligatoires. En effet, depuis l'allègement intervenu à la rentrée 2016, les principales difficultés ne portent pas tant sur les programmes que sur la place et les condi-

tions d'enseignement qui ont connu une forte dégradation, ce qui oblige souvent les enseignants à se contenter d'un simple survol des notions abordées.

Les programmes du cycle terminal

L'APSES a pointé les défauts des programmes actuels : volume excessif, de nombreuses redondances, recul du pluralisme, problématisation insuffisante des questions abordées. L'APSES a précisé que le cloisonnement disciplinaire soulève de nombreuses difficultés, tant en ce qui concerne les apprentissages des élèves que l'atteinte des objectifs de formation citoyenne et scientifique, là où une approche par objets d'étude permettrait une meilleure compréhension à la fois des phénomènes économiques et sociaux et de la spécificité des méthodes des différentes sciences sociales.

Les épreuves du baccalauréat

L'APSES a fait part de sa relative satisfaction à l'égard de l'épreuve de dissertation mais a souligné les imperfections de l'épreuve composée, avec notamment une première partie qui conduit au bachotage et une troisième partie qui empêche le débat et l'acquisition des méthodes d'argumentation, tout en conduisant souvent à une simple paraphrase de documents.

La formation des enseignants

L'APSES a pointé l'insuffisance de la formation des enseignants et a formulé plusieurs propositions : accroître sensiblement l'offre de formation académique ; inclure la préparation aux concours internes dans les missions de service public du CNED afin d'en réduire le coût ; renoncer au partenariat avec l'Institut de l'entreprise au profit d'une offre de formation nationale respectueuse de la neutralité ; permettre aux associations disciplinaires d'organiser elles-mêmes des stages de formation continue.

L'opportunité d'une fusion entre les enseignements d'exploration SES et PFEG en seconde

Bien que cette question soit en-dehors de la lettre de saisine, la commission a souhaité l'aborder. L'APSES a rappelé son opposition à toute fusion, et la spécificité de chacun de ces deux enseignements, qui ont des finalités différentes et complémentaires. L'APSES a notamment insisté sur l'importance de la sociologie et sur l'ouverture aux sciences sociales autres que l'économie dans les programmes de SES.

Le rapport devait être rendu fin janvier mais la constitution de la commission et les travaux ont pris plus de temps que prévu et il devrait être rendu public à la rentrée. Affaire à suivre, donc, en espérant que les préconisations de l'APSES auront été entendues.

Les stages nationaux 2017 et 2018

Le stage national est un temps fort de la vie de notre association. Favorisant l'actualisation de nos connaissances et la rencontre avec des universitaires, il est aussi un moment de convivialité apprécié et de socialisation professionnelle. Près de cent collègues participent chaque année à cette rencontre. Depuis plusieurs années, le stage national est organisé en partenariat avec l'École d'Économie de Paris et Jézabel Couppey-Soubeyran, MCF à Paris 1.

Le stage APSES 2016/2017 avait pour thème « *Regards croisés sur les migrations* » et a eu lieu les 19 et 20 janvier 2017. L'anthropologue Sandrine Musso y a parlé des enjeux sanitaires des migrations, le sociologue Stéphane Beaud de son enquête sur l'immigration au prisme d'une famille algérienne de huit enfants, la professeure d'Histoire-Géographie Laurence de Cock de la place de l'immigration dans l'enseignement, les politistes Nicolas Fischer et Camille Hamidi des politiques migratoires, et l'économiste Anthony Edo de l'impact des migrations sur le marché du travail. Les stagiaires volon-

taires ont également pu participer à un atelier sur les pratiques de relaxation adaptées à la classe, et à une visite commentée de la cité nationale de l'Histoire de l'Immigration. Enfin, le jeudi soir les stagiaires avaient le choix entre un quartier libre, un concert de jazz sur une péniche, ou bien un restaurant lyonnais suivi d'une pièce de théâtre à Montparnasse.

Le stage national 2018

Cette année, le stage ApSES de janvier 2018 portera sur les « *regards croisés autour de la monnaie* ».

N'hésitez pas à participer à ce moment important de formation et de créations de liens entre les professeur-e-s de SES, des plus jeunes aux plus expérimenté-e-s ! Plus d'informations sur le site de l'APSES dès novembre 2017.

Tous les supports de stages sont sur le site :
www.apses.org
puis *Stages et partenariats*



Laurence De Cock



Nicolas Fischer

Le stage AEEE 2018

Autre temps fort dans la formation des professeurs de SES : la 22ème conférence de l'AEEE (Association pour l'Enseignement de l'Économie en Europe, dont l'APSES est membre) aura lieu du mercredi 22 août 2018 au samedi 25 août 2018, à Copenhague (Danemark). Le thème global retenu est « *To change ou not to change : that is the question ! Economics and business education in a transforming society* ». On y parlera entre autres de développement durable, d'écologie, d'inégalités et d'expériences pédagogiques liées aux SES.

Il est possible de participer en animant un atelier (en anglais), ou simplement en tant que stagiaire. Une prise en charge totale (pour les exposants) ou partielle (pour les stagiaires) des frais est possible pour les collègues membres de l'APSES. Les conférences de l'AEEE réunissent tous les deux ans, une centaine d'enseignants d'économie et de sciences sociales d'Europe et d'ailleurs. Plus de renseignements sur le site de l'AEEE.

www.economiceducation.eu

L'année dernière, les SES ont eu 50 ans !

Les SES ont été introduites au lycée il y a 50 ans. Cet anniversaire méritait d'être célébré, avec les millions d'élèves qui ont connu cet enseignement et leurs enseignants ! L'APSES a organisé plusieurs dispositifs au cours de l'année, fédérés sur le site www.ses50ans.fr, et dont certains seront poursuivis dans les années à venir.

Témoignages de profs et d'élèves

Un appel à témoignage auprès de tous ceux qui ont été les acteurs de ces 50 ans de SES au lycée : les élèves qui ont suivi un enseignement de SES, et les enseignants qui ont mis en œuvre cet enseignement. Plusieurs personnalités ont accepté de nous livrer leurs témoignages et de nous parler de leurs souvenirs d'anciens élèves ou enseignants de SES : Najat Vallaud-Belkacem, Philippe Askénazy, Olivier Boulba-Olga, Jean-François Copé, Robert Jammes, Henri Lanta, Camille Peugny, etc.

Un concours de vidéos pédagogiques

Un concours de vidéos pédagogiques a été proposé aux élèves actuels suivant des cours de SES, en seconde, première ou terminale. 73 classes se sont inscrites (plus d'informations sur la page suivante).

Des balades urbaines dans plusieurs villes

Des balades urbaines, car des enseignants de SES ont développé cette pratique depuis des années : emmener leurs élèves voir la ville autrement avec le regard des sciences sociales. Pour faire partager l'importance de ce regard des sciences sociales, des enseignants de SES ont conçu des kits de visite de quartiers de plusieurs villes : Bordeaux, Lille, Lyon, Strasbourg, Nancy, Nantes, Marseille et Paris. Le samedi 18 mars 2017, des balades ont eu lieu dans chacune de ces villes, avec des conférences animées par des sociologues.

Les kits pédagogiques des balades restent disponibles sur le site www.ses50ans.fr, vous pouvez les

télécharger en fichier pdf pour les faire avec vos classes ou vos amis ! Et si le kit n'existe pas encore pour votre ville, n'hésitez pas à le concevoir et le mutualiser !

Un événement au Printemps de l'économie

Cette année de célébration s'est clôturée le 22 mars par une conférence spéciale du Printemps de l'économie, animée par Guillaume Duval, rédacteur en chef du magazine Alternatives économiques. Environ 400 personnes ont assisté à cet événement. Les élèves de l'atelier théâtre du Lycée Hector Berlioz à Vincennes (94) ont joué la pièce de théâtre, " *Un banquet pour les SES* ", écrite par notre collègue Gérard Pouette. Pierre Rosanvallon (historien et politiste, professeur au Collège de France) a présenté l'intérêt de notre discipline dans une allocution intitulée " *Enseigner les SES : une nécessité démocratique* ". Nous avons ensuite écouté les points de vue de grands témoins qui se sont exprimés sur notre discipline : Philippe Askénazy (économiste), Fabien Truong (sociologue) et Jean-François Copé (ancien ministre, et bachelier B).



Cette conférence a été l'occasion de remettre les prix aux lycéens qui ont conçu les vidéos lauréates de notre concours " *3 minutes pour comprendre* " et qui étaient pour l'occasion invités à Paris. Pour finir, Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale et bachelière ES en 1995, a témoigné de son attachement aux SES.

Après cette année de célébration, souhaitons une longue vie aux SES !

www.ses50ans.fr



Les élèves du lycée Hector Berlioz à Vincennes

Un concours de vidéos pédagogiques

« Les 50 ans des SES » ont fait le choix d'ouvrir leurs portes aux lycéens. Pour se différencier des autres concours SES, le choix a été fait d'encourager l'innovation : utiliser la vidéo pour faire passer une notion. Ainsi, soixante-treize classes de seconde, première ou terminale se sont inscrites pour participer au concours " 3 minutes pour comprendre ! ". Chaque groupe devait choisir une notion abordée en SES, fixer le propos qu'il voulait transmettre, élaborer un scénario pour le porter, tourner et monter la vidéo. Les soixante-treize vidéos ont été mises en ligne sur une chaîne Youtube dédiée pour être visionnées par le plus grand nombre et permettre un vote du public via Internet et donc décerner un prix du public. Elles sont toujours disponibles, peuvent être visionnées et même servir d'outils pédagogiques.

La vidéo lauréate du prix du public, *La BCE Est quoi ?* présente les différents aspects de la politique monétaire de la BCE. Elle a été réalisée par les élèves de terminale ES du lycée français de Malaga (Espagne).



Un jury composé d'un économiste (Guillaume Duval, rédacteur en chef au magazine Alternatives économiques), d'un sociologue (Fabien Truong, PRAG à Paris 8), d'une réalisatrice (Louise Hémon) et de deux enseignants de SES (Camille Aymard et Rémi Jeannin) a également décerné trois autres prix.

Prix du jury : Trésors légendaires

Un grand aventurier doit faire face à une ultime énigme : comment augmenter le pouvoir d'achat ? - vidéo réalisée des élèves de Seconde du lycée Renoir d'Angers.

Prix du jury : Petite histoire dessinée de la socialisation

La journée d'une famille ordinaire qui socialise ses enfants - vidéo réalisée des élèves de Seconde du lycée Joliot Curie de Nanterre.



Prix spécial du jury : Bref, le chômage

François Hollande, en vue d'améliorer le bilan de son mandat, cherche par tous les moyens de faire baisser la courbe du chômage. Il va pour cela regarder les différents types de chômage, et essayer de leur trouver des solutions - vidéo réalisée par des élèves de Terminale ES du Lycée Fustel de Coulanges à Strasbourg.

Prix spécial du jury : Chroniques marxiennes : Pourquoi Marx a-t-il la classe ?

Présentation de la pensée de Karl Marx, vidéo réalisée par des élèves de Terminale ES du Lycée Georges Sand à Nérac.

Les lauréats ont été invités à assister à la conférence du Printemps de l'économie, l'APSES finançant une partie de leurs frais de voyage. Ils ont ainsi reçu des lots offerts par nos partenaires : le magazine *Alternatives économiques*, les éditions *La Découverte* et les éditions *Les Arènes*.

Ce concours a rencontré un fort succès. Nous avons eu des retours très positifs de la part des élèves et des enseignants participants. Plusieurs vidéos ont une rigueur suffisante pour pouvoir être utilisées comme outils pédagogiques en classe.

Par conséquent, le concours sera reconduit l'année prochaine sous une forme très similaire. N'hésitez pas à faire participer vos classes. Les informations seront envoyées en début d'année scolaire sur la liste APSES et seront disponibles sur notre site Internet.



Le nouveau site de l'APSES

Mis en service il y a un an, le nouveau site internet de l'APSES (www.apses.org) permet :

- un accès simplifié aux mutualisations avec un moteur de recherche plus complet : les mutualisations sont une des grandes forces de notre site. Elles permettent de connaître les travaux des collègues, de partager les pratiques pédagogiques, de compléter et d'actualiser nos cours. (*Plus d'informations ci-après*)

- un système d'adhésion en ligne automatique : en adhérant et payant directement par Paypal, l'ouverture à toutes les fonctionnalités du site (et notamment l'accès aux mutualisations) est automatique. N'oubliez pas de remplir entièrement la fiche de renseignement lors de votre adhésion. (*Plus d'informations ci-après*)

- de découvrir toute l'actualité des SES de manière accessible : tous les articles et émissions sur les SES qui paraissent dans les médias sont mis en ligne. L'interaction avec les réseaux sociaux, Facebook, Twitter, est plus grande.

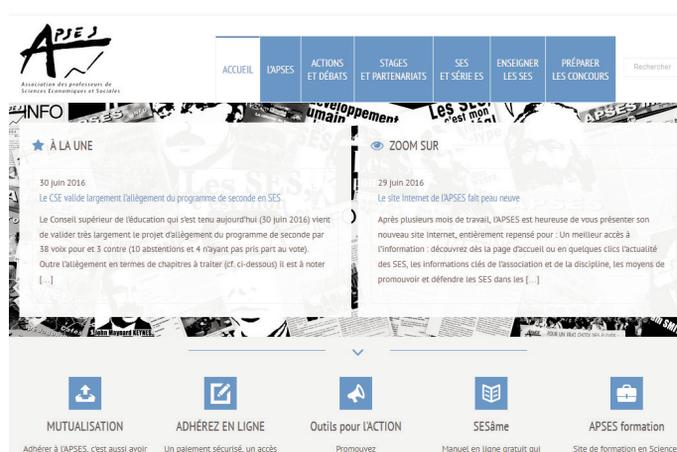
- de disposer d'outils pour l'action directement utilisables : sur la page d'accueil, un seul clic permet d'accéder aux argumentaires et démarches à suivre pour tenter d'obtenir des dédoublements et des groupes à effectifs réduits, pour intervenir en AP et en EMC, etc.

- d'obtenir des informations sur les SES : orientation, débouchés, pourcentages de réussite au bac et dans les études supérieures, toutes les informations dont nous avons besoin pour informer nos élèves et leurs familles, ou pour faire la promotion des SES, sont facilement accessibles sur le site.

Les adhésions

Les adhésions se font en ligne, directement sur le

site de l'APSES (www.apses.org, puis *adherez-en-ligne*). Le paiement s'effectue par Paypal. Une attestation fiscale sera alors générée automatiquement. Les adhésions sont valables pour toute l'année scolaire. En adhérant dès maintenant, vous pourrez donc accéder à l'espace de mutualisation jusqu'au 30 Septembre 2018. Ceux qui ont adhéré pour l'année 2016/2017 ont encore quelques jours pour profiter de l'accès aux mutualisations mais après le 30 septembre prochain, elles ne seront accessibles qu'aux adhérents de l'année en cours. Si vous n'avez pas encore réadhéré, n'attendez plus !



L'espace de mutualisation

Réservé aux adhérents, l'espace de mutualisation permet l'accès à de très nombreuses ressources proposées par les adhérents de l'association. Cours, TD, évaluations, expériences pédagogiques, etc., les ressources sont variées et portent sur toutes les notions des programmes en vigueur. De nombreux sujets de bac et leurs corrigés sont aussi disponibles sur le site, ainsi que des sujets « maison » originaux. Les adhérents ont ainsi la possibilité d'effectuer des recherches complètes et pratiques : par mots-clés, chapitres du programme ou type de ressources (TD, cours, TICE, etc).

Vie de l'association

Le BN nouveau est arrivé !

Comme de coutume, l'Assemblée générale de juin a élu les membres du Comité directeur et du Bureau national. En voici la composition pour 2017-2018 :

Erwan LE NADER (Créteil, Président), Clarisse GUIRAUD (Créteil, Vice-Présidente), Florence AULANIER (Amiens, Co-Secrétaire Générale), Igor MARTINACHE (Lille, Co-Secrétaire Général), Patricia MORINI (Paris, Co-Secrétaire Générale), Pierre GIEZEK (Dijon, Trésorier), Camille AYMARD (Créteil), Tiphaine COLIN (Lille), Marjorie GALY (Strasbourg), Jonathan KARP (Nancy-Metz), Atika LABAT (Versailles).

Les concours de recrutement

CAPES (externe et interne) et agrégation interne

Le programme officiel est maintenant fourni lors des épreuves « *d'exploitation d'un dossier documentaire* » et « *épreuves professionnelles* ».

C'était une demande de l'APSES. Depuis juin 2014, les présidents de jury du CAPES externe et de l'agrégation interne ont accepté que les candidats aient à leur disposition le programme officiel, dans les sujets de l'épreuve d'exploitation d'un dossier documentaire (écrit et oral du CAPES externe). C'est maintenant aussi le cas pour le CAPES interne (épreuve orale). Finies les longues heures d'apprentissage « *par cœur* » des cinq programmes (seconde, première, terminale et les deux spécialités), avec leurs notions et indications complémentaires, ce qui est un gain de temps bienvenu pour tous les candidats aux concours !

APSES Formation

L'APSES a un site dédié à la formation :

<http://formation.apses.org/>

On y trouve une mine d'informations pour ceux qui préparent les concours mais aussi pour les formateurs, les tuteurs, les stagiaires, et pour tous les enseignants.

Que ce soit pour les agrégations (externes et internes) ou les CAPES (externes, interne, réservé), le site présente plusieurs articles qui aident à se préparer aux concours : les modalités d'organisation, les rapports du jury, le calendrier des épreuves, les lieux de préparation, les programmes officiels, des liens vers des analyses de cours et de séquence pédagogique. Il est possible aussi de s'inscrire à la liste de diffusion « *Apsés concours* » qui permet l'échange de conseils et d'informations. De plus, il existe aussi une liste de diffusion « *Apsés formateurs* » pour tous ceux qui interviennent dans la formation initiale et continue.

SESâme, bien plus qu'un manuel



SESâme

Un manuel en ligne

Le manuel en ligne SESâme est devenu incontournable. Il a été construit au départ

pour répondre aux difficultés rencontrées pour mettre en œuvre le programme de première : encyclopédisme, cloisonnement disciplinaire, disproportion entre le nombre d'heures de cours et le nombre de chapitres. Dans SESâme, toutes les notions du programme officiel sont traitées, mais elles sont organisées différemment et hiérarchisées autour de thématiques centrales qui font davantage sens pour les élèves.

C'est une expérience unique dans la discipline, fruit d'un travail collectif associant enseignants de lycée et universitaires : chaque chapitre a été réalisé par au moins deux collègues, puis soumis à l'avis de la trentaine de membres du collectif SESâme et analysé par un comité éditorial, avant d'être soumis à l'avis indépendant d'experts et de chercheurs du supérieur spécialistes reconnus du domaine.

SESâme propose donc des dossiers documentaires, des activités, des TD, des liens audio et vidéos, des évaluations, des entretiens avec des universitaires

sur chacun de grands thèmes, et aussi un lexique et un dictionnaire en ligne. L'ensemble est revu régulièrement : par exemple, le chapitre sur « *La monnaie* » a été actualisé à la fin de l'année 2016, avec de nouvelles activités.

Une revue de presse et du web hebdomadaire

Adossée au site SESâme, la revue de presse et du web hebdomadaire en ligne permet de recenser tous les articles des principaux journaux et sites d'actualité français, en lien avec le programme de première. C'est une base de travail incomparable, à la fois pour suivre l'actualité économique, sociale et politique, et pour faire faire aux élèves des revues de presse de qualité. Il est possible de s'abonner à la newsletter hebdomadaire « *La lettre de SESâme* », qui présente aussi chaque semaine « *le sésame de la semaine* » : une image, un chiffre, un film, un livre... qui vous ouvrira les portes des SES !

<http://sesame.apses.org/>

La lettre de l'APSES est publiée par l'Association des professeurs de Sciences Economiques et Sociales, association loi 1901.
Président : Erwan LE NADER. Directeur de publication : Jean-Pierre GUIDONI. Rédacteur en chef : Thomas BLANCHET, 14 rue Alphonse TERRAY - 38000 GRENOBLE - Mise en page et maquette : Thomas BLANCHET
Impression : HORIZON. Ce numéro a été imprimé à 3 700 exemplaires.

Les stages, café des sciences sociales et balades urbaines

De nombreux stages sont organisés au niveau local, mêlant conférences et mutualisation.

Ainsi, celui organisé par la Régionale de Rennes, traditionnellement sur deux journées en juin à Larmor-Plage, rencontre toujours un vif succès.

A Lille, la régionale a organisé un stage sur « *Penser le travail et la monnaie au prisme de l'économie sociale et solidaire* » (avril 2017).

La régionale de Reims a choisi de mettre en avant le thème de l'utopie (octobre 2016).

Et la régionale d'Aix-Marseille a organisé une visite commentée du MUCEM, suivie d'une promenade urbaine et sociologique (décembre 2016).

En effet, l'année 2016-2017 a vu fleurir de nombreuses déambulations pour mieux comprendre l'organisation de l'espace urbain, tout cela lors des 50 ans des SES. Huit régionales se sont investies dans ce projet, que les collègues peuvent réutiliser avec leur classe.

Ces visites ont souvent été suivies de *Cafés des sciences sociales*, conférences permettant de croiser les regards (économistes, sociologues, politistes) pour éclairer un problème contemporain. La régionale de Rennes, associée aux Champs libres, et à Alternatives économiques, organise un forum chaque année.

Adhésion 2017-2018

Pour une adhésion papier ou une adhésion en ligne, tous les renseignements sont sur www.apses.org

Nous vous rappelons que 60% de votre cotisation sont déductibles fiscalement.

Vos trésoriers régionaux

Aix-Marseille : VIGNAL Christine, 82 vallon de Callier, 84530 VILLELAURE (vignal.christine@free.fr)

Amiens : DEBEIR Vianney, 57 rue Pierre Ramus, 02100 SAINT QUENTIN (vdebeir@wanadoo.fr)

Besançon : PHILIPPE Jérôme, 4 bis rue Stractman, 90 000 BELFORT (jslphilippe@free.fr)

Bordeaux : BOURI Sami, 8 bis rue d'Aspe, 64400 OLORON SAINTE-MARIE (sami.bouri@wanadoo.fr)

Caen : MOLINA Stéphane, 14 rue Jacques Prevert, 14000 CAEN (Stemolina@free.fr)

Clermont : ARBITRE Violaine, 7 avenue André Soulier, 43000 LE PUY (violaine.arbitre@wanadoo.fr)

Créteil : CARRE Stéphane, 21 rue Pétiou, 75011 PARIS (stephanec1@aliceadsl.fr)

Dijon : GIEZEK Pierre, Montjaujard, 71130 CHASSY (pierre.giezek@wanadoo.fr)

Grenoble : MAURIN Laurence, 21 rue des Contamines, 74940 ANNECY LE VIEUX (laurence.maurin@ac-grenoble.fr)

La Réunion : DELAS Jean-Pierre, 8 Résidence la Falaise, Rue des genêts, 97400 SAINT DENIS DE LA REUNION, jeanpierre.delas@gmail.com

Lille : DUFORET-DENORME Dominique, 234 Rue de la Chasse, 59273 PERONNE EN MELANTOIS (dominique.duforet@ac-lille.fr)

Limoges : GIEZEK Pierre, Montjaujard, 71130 CHASSY (pierre.giezek@wanadoo.fr)

Lyon : BOUCHARA Ariane, 5 Bd de Montbrillant, 69003 LYON (abspac@hotmaill.fr)

Montpellier : GOSSEZ Catherine, 111, Bd Figuerolles, 34000 MONTPELLIER (abauzit.gossez@wanadoo.fr)

Nancy-Metz : PIERRE Jean-Luc, 10 Allée des Bouleaux, Bois Le Duc, 54500 VANDOEUVRE (jean-luc.pierre@ac-nancy-metz.fr)

Nantes : CONSTANTIN Florence, 10 Avenue Auguste Amiand, 44500 LA BAULE (florenceconstantin@free.fr)

Nice : BARILLOT Isabelle, 10 Route de Bréguières, 06110 LE CANNET (i.barillot@aliceadsl.fr)

Orléans Tours : GIEZEK Pierre, Montjaujard, 71130 CHASSY (pierre.giezek@wanadoo.fr)

Paris : CHAMPION Sylvie, 103 rue Saint Maur, 75011 PARIS (sylviechampion@neuf.fr)

Poitiers : MULLIER Bénédicte, 28 rue Frédéric Chopin, 17138 SAINT XANDRE (benedicte.mullier@ac-poitiers.fr)

Reims : MONTAGUT Jean-Marie, 40 rue Croix-Saint Marc, 51100 REIMS (jm-montagut@sfr.fr)

Rennes : TIREAU Nicolas, 50 rue Gabriel Faure, 35500 VITRE (nicotireau@msn.com)

Rouen : GIEZEK Pierre, Montjaujard, 71130 CHASSY (pierre.giezek@wanadoo.fr)

Strasbourg : DUQUESNE Patrick, 17 rue Berry, 67100 STRASBOURG (patrick.duquesne3@laposte.net)

Toulouse : VALENA Cédric, 532 route de Montpitol, 31380 ROQUESERIERE (cedric.valena@ac-toulouse.fr)

Versailles : DE LEPINE Carole, 24, rue de la Providence, 92160 ANTONY (carole.delepine@wanadoo.fr)

Pour l'étranger et les académies sans régionale de l'APSES, envoyez votre bulletin et votre règlement au trésorier national, GIEZEK Pierre, Montjaujard 71130 Chassy (pierre.giezek@wanadoo.fr)